

LE MAILLON

MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNEE 2002

Journal n° 2
24/12/2001
Association
AU FIL DES SEOUNES

SOMMAIRE

- Editorial
- Ah ! L'asso
- Vision sur...
- Passé (à re) composer !
- Le p'ti plaisir
- Le Maillon
- Citoyenneté
- Infos
- Annoncez-vous !

Vous pouvez nous contacter :

Siège social
Chez Evelyne MASAROTTI
« La Douze »
47270 LAFOX
Tél. 05 53 95 48 76
Email drouac@wanadoo.fr

Directeur de Publication
Françoise MESMIN
« Latapie »
47270 ST ROMAIN LE NOBLE
Tél. 05 53 87 36 97
Email jpmesmin@club-internet.fr

EDITORIAL « AU FIL DES SEOUNES »

LA MAUVAISE RÉPUTATION

La nature ne fait pas toujours bien les choses : pourquoi, par exemple la dangerosité d'une pollution ne s'accompagne-t-elle pas d'une aussi importante puanteur ?

Il y a belle lurette alors que les toulousains auraient chassé l'usine AZF de leur voisinage avant qu'elle n'explode, ou que l'on pourrait apprécier la radioactivité s'échappant d'une centrale nucléaire ou le degré de dioxine dans le poulet dominical.

La FERSO, elle, ne sentirait peut-être pas si mauvais car elle n'a pas de caractère particulièrement dangereux à la réserve près qu'un certain nombre de précautions sanitaires soient respectées. Mais voilà, son odeur a fait sa réputation et elle a le don de galvaniser les énergies contre elle. De Layrac à Marmont Pacha en passant par St Sixte et jusqu'à... Grayssas.

Si l'on admet qu'une usine bien conçue permette précisément de maîtriser les mauvaises odeurs, en quoi la FERSO serait elle moins acceptable qu'une usine de meubles ou de vélos ?

Quelle que soit l'entreprise, si elle est d'une taille importante, elle générera du trafic, nécessitera des

constructions, peut-être des fumées, etc...

Peut-on au nom de la préservation de l'environnement refuser toute implantation d'entreprise. Que la beauté, le calme, la pureté de la nature soient respectés, ce n'est pas nous qui nous en plairons, mais nous affirmerons que nous avons aussi besoin d'entreprises pour l'emploi, les finances locales et le dynamisme de nos pays. Ruralité ne rime pas obligatoirement avec désert.

Le problème dans l'affaire de la FERSO c'est que ceux qui ont déjà pas mal d'entreprises chez eux, en l'occurrence l'agglomération agenaise, nous envoient bravement celle qui a mauvaise réputation et que l'on veut l'implanter soudain en pleine campagne, dans un territoire où les paysans ont laissé progressivement la place à des résidents venus habiter là pour le calme, la beauté, et la senteur des violettes... ça fait un choc !

Depuis que la population proprement agricole disparaît, aucune réflexion, aucune prévision n'a été faite pour enrayer le déclin de l'arrière pays. La vie économique s'organise essentiellement par débordement du pôle agenais.

EDITORIAL « AU FIL DES SEOUNES »

Attirer, implanter des entreprises tout en préservant l'environnement, nécessite de la prévision à long terme, du zonage mûrement réfléchi, la création d'infrastructures.

Cela n'a pas été fait et ne peut pas être "vite fait"

Cela ne peut se faire que dans le cadre de la communauté des communes.

Cela implique de ne pas avoir le nez dans le guidon et de savoir associer la population.

Dans l'état actuel du dossier, la population ne veut pas de la FERSO.

L'usine d'équarrissage seule est sans doute plus acceptable qu'avec l'incinération des farines animales de sinistre réputation. Les stocks sont principalement dans l'ouest de la France, pourquoi les amener ici ?

Que va-t-il se passer maintenant ?

Le 23 Novembre dernier le Conseil municipal de Grayssas s'est prononcé par 8 voix contre l'implantation de la FERSO sur son territoire, et 3 voix pour.

En dernier ressort c'est la Préfète et Monsieur SURLLES PDG de la FERSO qui peuvent décider de l'opportunité

du lieu d'implantation de l'usine. Ceci étant, on voit mal comment en particulier la Préfète pourrait imposer l'usine contre l'avis de la population. A moins qu'elle n'estime que le vote du Conseil municipal n'est pas représentatif de la population, mais il faudrait le prouver en consultant par exemple la population par référendum.

En tout cas, on est sur d'une chose, vu la chaleur de la "patate", elle va rester sous la cendre.. jusqu'après les élections.

Bernard PERE



Ah ! L'asso

RANDONNEE

La marche suit son cours... au fil des saisons. La multi rando de Grayssas s'est soldée par un repas champêtre dans la bonne humeur. La participation des randonneurs a été un peu moins importante que l'année passée, mais la qualité des parcours et de l'organisation en a fait une manifestation réussie.

Le bénéfice dégagé a été redistribué entre toutes les associations qui ont participé à la préparation, il nous a donc été remis un chèque de 506,94 F.

Nous avons également participé Dimanche 25 Novembre, à la journée "Jean Lamole" à Saint ROBERT, sur un circuit de 14 km, très intéressant par la diversité des paysages.

En ce qui concerne la réouverture des chemins communaux, Joël LANNES (Puymirol) nous a fait savoir que Joël MASSE (Conseil Général) prévoyait de réunir les élus de nos communes dans le courant du 1^{er} trimestre 2002 afin de mettre en place une procédure de remise en état. Le Conseil Général est d'accord pour subventionner les travaux, à la charge des communes d'assurer l'entretien. Il serait utile de faire un relevé des lieux intéressants à visiter au long de ces parcours, afin

d'établir des plaquettes touristiques.
Martine DUBEROS et Didier PLASSIER

MULTI MEDIA

Nous n'avons pas avancé, mais nous allons nous réveiller !!!

Jean Paul MESMIN



MANGER BIO A LA CANTINE : UN GESTE POUR LA NATURE ET L'AGRICULTURE

Quatre jours à PUYMIROL , deux jours à LAFOX, les enfants ont eu leurs repas de cantine confectionnés avec des produits bio en cette fin novembre. Ce n'est pas la première fois qu'une cantine fait des repas bio dans notre département, mais c'est une première dans la façon dont l'opération s'est déroulée. De nombreux partenaires ont collaboré pour la réussite de l'opération : notre association " Au fil des séounes " bien sur, qui était maître d'œuvre en quelque sorte, mais également les municipalités de LAFOX et PUYMIROL, avec une mention spéciale pour cette dernière. Les enseignants, à qui on a proposé de parler avec les enfants d'environnement, d'agriculture, et des divers produits qu'ils ont mangés ces

jours là : céréales, fruits , légumineuses, huiles... Les classes de LA-FOX sont allées visiter des fermes pratiquant l'agriculture biologique. Les équipes de cantine qui ont accepté quelques changements dans l'approvisionnement et la nouveauté de certains plats. Bio d'Aquitaine (Fédération d'agriculteurs bio) qui a apporté sa collaboration, en particulier pour la soirée destinée aux parents.

Vous l'aurez compris l'objectif n'est pas seulement de procurer des repas sains aux enfants, mais également de les sensibiliser à l'environnement et à l'agriculture de qualité. Et quand tout le monde s'y met ça marche forcément.

Nous espérons que ces cantines n'en resteront pas là, déjà d'autres manifestent leur intention d'essayer. C'est parti, merci pour les enfants !

Dans les prochains numéros nous vous présenterons les fiches proposées aux enseignants, et d'une façon générale nous parlerons de ce qu'est à notre sens une bonne alimentation, à prix raisonnable, et qui soit aussi un acte pour la nature.

Evelyne MASAROTTI
Bernard PERE



VISION SUR...



LE BILLET DE LA PROMENEUSE

Au détour d'un petit chemin, à Saint Urcisse, j'ai découvert, face à moi, mon rêve d'enfant réalisé : une maison en troncs d'arbres ! toute en bois, assemblée avec des arbres juste dégrossis, fruit des humeurs volages du ciel et de la terre.

Subjuguée, j'ai demandé qui avait eu cette idée et pourquoi ? Didier PLASSIER puisqu'il s'agit du constructeur, a bien voulu m'expliquer :

"Oui, le bois est vivant, souple et on peut le travailler soi-même, dans le cas d'auto-construction.

Les finalités sont multiples : bonne isolation thermique et phonique, solidité, maison saine. Dans le grand Nord ces "maisons en bois

rond" sont nombreuses. Les habitants y sont bien protégés des climats extrêmes, tout en ayant sur place la matière première."

Etant invitée à la visiter, j'ai été confortée par l'ambiance de chaleur et de bien-être qui se dégage à l'intérieur. Il y règne une bonne odeur de sève de résineux qui laisse affluer tous les rêves... C'est l'esprit même d'une vie en osmose avec la nature, on redevient humain, le temps reprend sa mesure, les sens sont aiguisés, on rêve de grandes tablées avec des amis, de calme et de sérénité.

Et puis, techniquement, ce type d'habitat est accepté un peu partout, s'adapte à presque tout environnement.

La promeneuse que je suis sait que

son rêve est réalisable et abordable.

Une belle ballade ce jour là...

Chantal MARTINEZ



PASSE (A RE) COMPOSER...

Nous continuons notre rubrique de toponymie.

Des cours d'eau :

GARONNE : viendrait d'une formation pré-latine, de kar/gar désignant la "pierre" et de onna rivière.

SEOUNE : viendrait de la racine souco- (non définie) suivi du suffixe -ona, eau, onde.

Des villages :

CASTELCULIER : Dérivé du latin castellum, "petite forteresse" ou castra, "ville fortifiée" mais aussi de l'occitan, casteth.

CLERMONT-SOUBIRAN : tout simplement de "mont" mais avec un qualificatif de couleur.

Et maintenant quelques chiffres sur la population de nos petits villages au 19^{ème} siècle (après un petit tour

aux archives) :

ST JEAN DE THURAC :

672 habitants en 1843

490 habitants en 1874

360 habitants en 1914

408 habitants en 1999

ST URCISSÉ :

179 habitants en 1851

150 habitants en 1884

135 habitants en 1914

161 habitants en 1999

ST PIERRE DE CLAIRAC

636 habitants en 1843

500 habitants en 1890

450 habitants en 1914

721 habitants en 1999

Il y aurait des fondations d'un temple romain à ST PIERRE.

Françoise et Jean Paul MESMIN

Sources :

Toponymie occitane B. et

J.J. Fénié

Notes de l'abbé

Durengue.

J

Nous préparons un papier sur ST URCISSÉ. Vos témoignages nous intéressent.

A vos crayons !!!

LE P'TI PLAISIR

A vos K7 et DVD..

"Sale même"

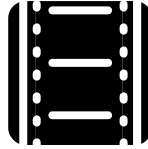
Se "recadrer" c'est parfois très bien... prendre le temps de se poser et de se poser les bonnes questions... la primordiale étant : est-ce que je suis sur le bon chemin, sur mon chemin, sur le chemin de ma vie, celui qui est en ligne droite avec mes rêves d'enfant... Mes rêves sont ils devenus mes objectifs ? façon Walt Disney, c'est mignon et ça ne fait pas de mal.

"Pile ou face"

Un destin, c'est un destin, chacun le sien. On peut prendre la route la plus courte ou un tas de déviations,

on arrive toujours à se trouver soi-même et l'autre (celui qui va avec soi !). Et quand tout est flou si on croit déjà à ça, ça peut aider pour avancer !

Sophie CHAUVET



Livres

"Mignonne, allons voir si la rose..."
de CAVANNA

Si vous aimez la Langue française avec un grand L, jetez vous sur ce livre.

Vous serez surpris d'apprendre,

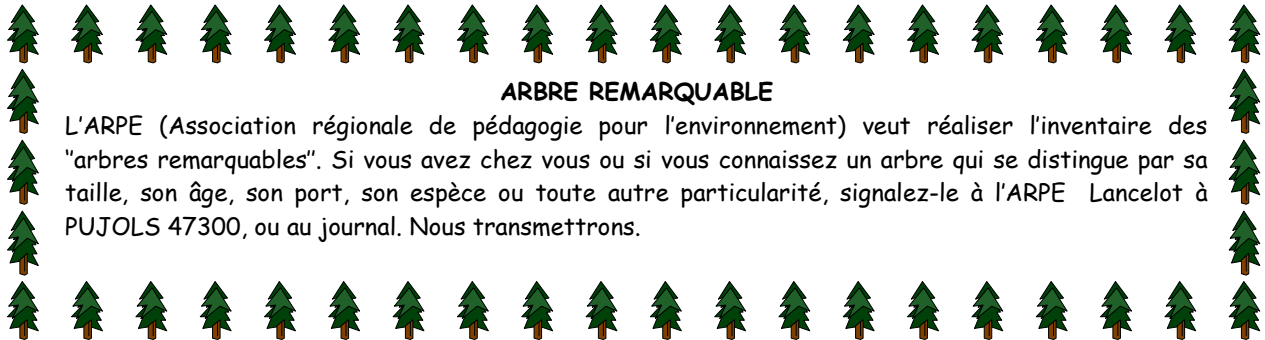
entre autre, que beaucoup de mots d'origine anglaise que nous utilisons, ont en fait une origine... française.

"Richelieu" de Michel CARMONA

Une biographie très intéressante sur un personnage qui n'attire pas, à priori, la sympathie. Mais quel personnage !

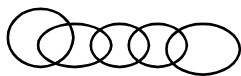
Nos décideurs actuels politiques et économiques n'ont rien inventé.

Françoise MESMIN



ARBRE REMARQUABLE

L'ARPE (Association régionale de pédagogie pour l'environnement) veut réaliser l'inventaire des "arbres remarquables". Si vous avez chez vous ou si vous connaissez un arbre qui se distingue par sa taille, son âge, son port, son espèce ou toute autre particularité, signalez-le à l'ARPE Lancelot à PUJOLS 47300, ou au journal. Nous transmettrons.



"L'histoire d'une maille qui devient un filet".

Résumé du 1^{er} épisode : le maillon est un élément qui n'est jamais seul, qui a toujours besoin des autres pour former un tout. C'est d'abord un ensemble solidaire.

2^{ème} épisode :

Vous pourriez être un voleur qui casserait un maillon pour emporter un collier, une cellule cancéreuse qui dévorerait toutes les autres, ou finir seul abandonnant un père trop vieux et un enfant trop

encomrant... mais vous n'êtes pas un organisme vil. Vous avez le choix, la possibilité de construire une chaîne, le pouvoir d'être le maillon unique et irremplaçable qui donne la vie et la respecte... Vous pouvez agir... chez vous, dans votre vie, dans vos gestes quotidiens, dans votre façon de consommer, sans que votre confort en soit altéré et sans payer d'avantage.

Les générations d'hier et le maillon aujourd'hui, disent "stop" aux guerres (quelles qu'elles soient), disent "plus jamais ça" aux génocides (et il y en a). En seulement 50 ans un tiers de la population mondiale a pollué la planète entière... Alors arrêtons cet ultime massacre. Ne

baissez pas les bras, ne cessez pas de parler et ne vous y trompez pas, il n'y a pas de "maillon faible" (c'est bon pour TF1), il n'y a qu'un maillon qui apporte sa force et ses qualités aux autres tandis que ses faiblesses sont estompées par la force complémentaire d'une autre maille... et ainsi se tisse une chaîne solidaire. C'est pourquoi nous avons tous besoin de chacun des maillons... de chacun de vous...

A suivre.

Sophie CHAUVET



ET SI LA JUSTICE VOUS ÉTAIT EXPLIQUÉE

Ce premier article portera sur l'organisation de la Justice, quelles sont les juridictions qui la compose ?, quels sont les litiges portés devant ces dernières ?.

A chaque type de litige , un tribunal On parle généralement du "tribunal" pour évoquer le lieu où les personnes en conflit viennent chercher justice et où celles qui n'ont pas respecté les lois sont jugées et sanctionnées. En fait, il existe plusieurs catégories de tribunaux, appelés juridictions, organisés en deux grands ordres, un **ordre judiciaire** et un ordre administratif, selon la nature des litiges en cause, leur importance ou la gravité des infractions.

1- L'ORDRE JUDICIAIRE

Une première catégorie de juridictions règle les litiges entre les personnes et sanctionne les atteintes contre les personnes, les biens et la société. Lorsqu'elles sont chargées de juger les personnes soupçonnées d'une infraction (conduite sans permis, vol, meurtre ...), ce sont les **juridictions pénales ou répressives**. Celles qui n'infligent pas de peines mais tranchent un conflit (loyer, divorce, consommation, héritage ...) sont les **juridictions civiles**. Enfin, certaines affaires sont examinées par des **tribunaux spécialisés**. Par exemple, un salarié conteste un licenciement qu'il estime abusif ; il peut saisir le conseil de prud'hommes.

1-1 LES JURIDICTIONS DU PREMIER DEGRÉ

1-1-1 Les juridictions civiles : Tribunal de Grande Instance et Tribunal d'instance

- **Le tribunal de grande Instance** (situé pour le département du Lot et Garonne à Agen et Marmande et au nombre de 181 en France) connaît des litiges d'un enjeu supérieur à 50 000

francs (7 622.55 euros) et de tous litiges sans limitation de montant qui ne relèvent pas d'un autre tribunal. Il a des compétences exclusives : divorce, filiation, immobilier.

- **Le tribunal d'instance** (situé à Agen, Nérac, Villeneuve sur Lot et Marmande pour le département du Lot et Garonne et au nombre de 473 en France) connaît des litiges d'un enjeu inférieur 50 000 francs (7622.55 euros) et tous litiges sans limitation de montant dans certains domaines précis : crédits à la consommation, location d'habitation, protection des majeurs...

1-1-2 Les juridictions pénales : Tribunal de Police, Tribunal correctionnel et Cour d'assises

- **Le Tribunal de Police** connaît des contraventions passibles d'amende ou d'autres peines (exemple : suspension du permis de conduire). Il statue à un juge unique et siège au tribunal d'instance.

- **Le Tribunal correctionnel** connaît des délits passibles d'un emprisonnement jusqu'à 10 ans et d'autres peines (amendes, peines complémentaires, travail d'intérêt général). Il statue généralement par une composition de trois juges , parfois à juge unique.

- **La Cour d'Assises** connaît des crimes (infractions les plus graves) passibles de la réclusion jusqu'à la perpétuité. Elle est composée de 3 juges et de 9 jurés tirés au sort.

1-1-3 Les juridictions spécialisées : Tribunal pour Enfants, Conseil de Prud'hommes, Tribunal de Commerce, Tribunal des affaires de sécurité sociale, Tribunal Paritaire des Baux Ruraux.

- **Le Tribunal pour Enfants** (situé pour le département du Lot et Ga-

ronne à Agen et au nombre de 139 en France) connaît des délits ou crimes commis par les mineurs (sauf crimes de mineurs de plus de 16 ans, jugés par la cour d'assises des mineurs). Il est composé d'un juge des enfants, assisté de 2 assesseurs désignés. Il prononce des sanctions et des mesures éducatives.

- **Le Conseil de Prud'hommes** (situé à Agen et Marmande pour le département du Lot et Garonne, et au nombre de 277 en France) connaît des litiges entre salariés ou apprentis et employeurs portant sur le respect des contrats de travail ou d'apprentissage. Les juges sont des représentants élus des deux parties, à part égale par des salariés et des employeurs.

- **Le Tribunal de Commerce** (situé pour le département du Lot et Garonne à Agen et Villeneuve sur Lot et au nombre de 191 en France) connaît des litiges entre commerçants ou sociétés commerciales. Les juges sont des commerçants élus par d'autres commerçants.

- **Le tribunal des Affaires de Sécurité Sociales** (situé à Agen et au nombre de 116 en France) connaît des litiges entre les organismes de sécurité sociale et les personnes assujetties. Il est composé de 2 assesseurs, représentant les salariés et les employeurs, et d'un président, un juge du tribunal de grande instance.

- **Le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux** (un au sein de chaque tribunal d'instance et 431 en France) connaît des litiges entre propriétaires et exploitants de terre ou de bâtiments agricoles. Les juges sont des représentants élus des deux parties, sous la présidence d'un juge du tribunal d'instance.

CITOYENNETE Suite

1-2 LES COURS D'APPEL (JURIDICTION DU SECOND DEGRÉ)

Lorsqu'une ou plusieurs personnes ne sont pas satisfaites du premier jugement, elles peuvent en principe faire appel. La cour d'appel réexamine alors l'affaire.

Depuis le 1 janvier 2001, les verdicts des cours d'assises peuvent faire l'objet d'un appel devant une nouvelle cour d'assises composée de 12 jurés.

Il existe 35 cours d'appel en France, pour le Lot et Garonne, le Lot et le Gers, la cour d'appel se situe à Agen

1-3 La cour de cassation (pourvoi : contrôle)

Cette cour ne rejuge pas l'affaire

mais elle vérifie si les lois ont été correctement appliquées par les tribunaux et les cours d'appel. Elle est située à Paris.

A suivre. Je vous parlerai de l'ordre administratif au prochain numéro

Claudine MERLIER



INFOS

CREATION DU PAYS DE L'AGENAIS

La loi Pasqua de 1995 et la loi Voynet de 1999 ont ouvert la voie à la création des Pays. Des pays, pourquoi faire ? Développement économique, culturel, environnement, paysages, patrimoine, autant de réalités qui ne peuvent se gérer depuis Paris, ni à l'échelle d'une commune (trop petites), ni d'un canton (limites artificielles). D'autre part, on doit associer à tous les acteurs du Pays (conseil et développement) afin d'élaborer la charte du développement du Pays. Le Pays de l'Agenais est en gestation. Il comprendrait les cantons de LAROQUE, BEAUVILLE, PUYMIROL, ASTAFFORT, LAPLUME et AGEN.



UN PONT, C'EST TOUT !

Depuis le 20 NOVEMBRE 2001 le pont de ST NICOLAS DE LA BALERME est fermé pour des raisons de sécurité. En effet, la pose de témoins sur les piles font apparaître un déplacement de 18 millimètres. C'est peu, mais c'est trop pour un ouvrage qui ne devrait pas bouger. Pourquoi après un siècle et demi de tranquillité s'agite-t-il aujourd'hui ? question qu'il faudra bien élucider. En attendant les habitants des deux rives sont extrêmement gênés par cette situation et ont décidé de créer une association de défense, dont le but est d'obtenir la réparation du pont dans les plus brefs délais et de remettre en chantier la création d'un nouveau pont. "Au fil des séounes" apporte son soutien à cette initiative. Nous en reparlerons.

01/02/2002 Atelier BAL « ZARAGRAF » à St Urcisse
09/02/2002 Rencontre musicale « Meï Teï Shû » à Lafox
15/03/2002 Théâtre musical « JAZZ CHAMBER ORCHESTRA »
05/04/2002 Spectacle théâtral « Scapin à la fortune du pot » à St Romain le Noble

Quelques manifestations de la Communauté des Communes

LES DECHETS

UNE SEULE SOLUTION : TRIEZ, RECYCLEZ !

Ce vendredi 9 novembre une bonne centaine de personnes, dont beaucoup de conseillers municipaux, étaient venus à la réunion sur le traitement des déchets qu' "Au fil des séounes" organisait à PUYMIROL.

M.LINARD de la Direction de l'Agriculture et de la forêt nous indiquait dans un premier temps les termes de la réglementation, et comment sur le terrain elle peut effectivement s'appliquer. Les possibilités de recyclage : papier, carton verre, métaux ferreux, et tout ce qui peut être composté, herbe, feuilles, branches, déchets de cuisine. L'objectif étant de n'avoir en fin de compte que le moins possible de ce qu'on appelle déchets ultimes, et qu'il faut alors soit incinérer (actuellement au PASSAGE D AGEN) soit enfouir, via FAUILLET, qui on le

sait provoque actuellement les protestations des riverains, pour dépôt de toute sorte de déchets, non prévu dans le cahier des charges (insuffisance de triage).

Pierre SALANE, Rose Marie SMITD, conseillers municipaux (verts) d'AIGUILLON et BON ENCONTRE, ainsi que M.FERNANDEZ nous ont parlé de ce qui est actuellement réalisé au SICTOM d'Aiguillon et dans l'agglomération agenaise, en insistant sur l'importance de l'information des citoyens pour parvenir à faire passer dans les habitudes le tri sélectif.

Cette réunion était essentiellement centrée sur le traitement des déchets, mais comme le soulignait un participant dans le débat, il faudrait produire moins de déchets, ce qui serait la meilleure façon de s'attaquer à la source du problème.

Sur le canton de PUYMIROL nous attendons maintenant les actes. La communauté des communes étudie les

mesures à prendre, mais nous savons que cinq ou six petites communes n'ont pas de grands moyens. Si toutes celles du canton se regroupaient sur cette question au moins, ça irait un peu mieux. Nous pensons en particulier à CASTELCULIER, la plus importante, qui vu sa proximité avec l'agglomération agenaise, pourrait avoir des tentations de ce côté là. Mais son maire, qui est aussi conseiller général du canton fera, fonction oblige, preuve de solidarité ?

Car la solidarité ce n'est pas ce qui a prévalu au plan départemental, affirmait le maire de PUYMIROL. Alors nous verrons dans quel rapport qualité-prix les choix seront faits.

Bernard PERE



POUR PRENDRE DU REcul ET RETROUVER LE MORAL

Si on pouvait réduire la population du monde en un village de 100 personnes, tout en maintenant les proportions de tous les peuples existants sur la terre, ce village serait ainsi composé :

- 57 asiatiques
- 21 européens
- 14 américains (nord, centre et sud)
- 8 africains.

Il y aurait :

- 52 femmes et 48 hommes
- 30 blancs et 70 non blancs
- 30 chrétiens et 70 non chrétiens
- 89 hétérosexuels et 11 homosexuels
- 6 personnes possèderaient 59 % de la richesse totale et tous les 6 seraient originaires des USA
- 80 vivraient dans des mauvaises maisons
- 70 seraient analphabètes
- 50 souffriraient de malnutrition
- 1 serait en train de mourir, 1 serait en train de naître
- 1 possèderait un ordinateur
- 1 (oui 1 seulement) aurait un diplôme universitaire.

Si on considère le monde de cette manière, accepter et apprécier sa propre vie devient évident. Prenons en considération aussi ceci :

- Si vous vous êtes levé ce matin avec plus de santé que de maladie, vous êtes plus chanceux que le million de personnes qui ne verra pas la semaine prochaine,
- Si vous n'avez jamais été dans le danger d'une bataille, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture, l'étau de la faim, vous êtes mieux que 500 millions de personnes,
- Si vous pouvez aller à l'église sans peur d'être menacé, torturé ou tué, vous avez plus de chance que 3 milliards de personnes,
- Si vous avez de la nourriture dans votre frigo, des habits sur vous, un toit sur votre tête et un endroit pour dormir, vous êtes plus riche que 75 % des habitants de la terre,
- Si vous avez de l'argent à la banque, dans votre portefeuille et quelques pièces dans votre porte-monnaie, vous faites partie des 8 % des personnes les plus

privilégiées du monde,

- Si vos parent sont envore vivants et toujours mariés, vous êtes quelqu'un de réellement rare,
- Si vous lisez ce message, vous venez de recevoir une double bénédiction, d'abord parce que quelqu'un a pensé à vous, et ensuite parce que vous ne faites pas partie des 2 milliards de personnes qui ne savent pas lire.

Travailles comme si tu n'avais pas besoin d'argent.

Aimes comme si personne ne t'avait jamais fait souffrir.

Danses comme si personne ne te regardait.

Chantes comme si personne ne t'écoutait.

Vis comme si le paradis était sur terre.

Fais connaître ce message. Si tu ne le fais pas, il ne se passera rien du tout ! mais si tu le fais, quelqu'un pourra sourire en le lisant.

ANNONCEZ-VOUS ! PETITES ANNONCES GRATUITES DES PARTICU-



AV : INSERT RENE BRISACH EN FONTE TBE (prix 925.37 €) VENDU 381.12 €
Tél. 05 53 68 84 40

AV : Faites une bonne poule au pot, c'est la saison ! Prêtes à cuire, congelées : 4.57 € l'unité
Tél. 05 53 87 37 26

*Si vous voulez nous rejoindre, nous écrire, nous contacter, vous exprimer, passer vos annonces :
Retournez les coupons ci-après :*

Evelyne MASAROTTI « La Douze » 47270 LAFOX Email drouac@wanadoo.fr

✂

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

..... TEL - email

VOS COURRIERS, ANNONCES, REACTIONS

✂

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

..... TEL-EMAIL.....

SOUHAITE ADHERER
MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE 16 € (105 F) OU 24 € (157.43 F) PAR FAMILLE.
Ci-joint chèque d'un montant de :